

● (1240)

Il faut comprendre, monsieur le Président, que malgré les engagements constitutionnels, certaines provinces ont tardé à développer le réseau d'éducation en français. Dans son dernier rapport annuel, le Commissaire aux langues officielles déclare: «Ce manque de collaboration . . . » et j'ajoute de certains gouvernements provinciaux . . . «ne correspond guère à l'idée que l'on se fait d'un Canada éclairé, dont la tolérance culturelle et linguistique, ainsi que la maturité politique peuvent servir d'exemple au monde entier. Il incombe donc aux Canadiens de faire savoir à leurs dirigeants provinciaux que leur comportement n'est pas digne de notre pays.»

Au lieu d'améliorer cette situation, l'Accord du lac Meech cautionne les provinces les plus récalcitrantes. Avec la bénédiction de l'Accord, ils n'ont qu'à préserver la *statu quo*.

Je veux que mes concitoyens du Québec comprennent que l'Accord implique un désengagement des Québécois par rapport à l'intérêt national. Je n'ai qu'à vous rappeler la déclaration du premier ministre du Québec, M. Bourassa, lorsqu'il a rendu visite aux Franco-Manitobains au mois de juillet. Il leur a dit qu'il ne pouvait pas s'impliquer dans les affaires internes du Manitoba, sinon, les autres provinces pourraient intervenir ou voudraient intervenir dans nos affaires au Québec. Je comprends fort bien M. Bourassa. Il doit défendre les droits et les prérogatives de notre province. Mais sa position est-elle dans l'intérêt de l'ensemble du pays? Sa position est-elle dans l'intérêt des Québécois quand nous sortons de chez nous? C'est notre pays qui est en jeu, monsieur le Président. Les intérêts des francophones hors Québec sont nos intérêts. Et dans la mesure où les droits des francophones hors Québec sont diminués, ce sont nos droits qui sont diminués.

Rappelez-vous les beaux jours de l'industrie pétrolière, monsieur le Président. Des milliers de Québécois sont partis pour l'Alberta et beaucoup y sont restés. Normalement, ces Québécois d'origine voudraient non seulement que leurs enfants soient éduqués en français mais qu'ils préservent leur culture française. Ce n'est pas juste l'école, c'est la télévision, la radio, le théâtre, le centre culturel, les possibilités de parler le français dans sa vie courante. Et que dire de ce Québécois qui serait appelé à partir à cause des devoirs de son emploi ou par besoin économique? Vous serez d'accord avec moi qu'il n'est pas très mobile celui qui va étouffer sa famille, sa langue. Et je dis qu'il est inacceptable de mettre un Canadien devant ce choix qui n'en est pas un, de l'obliger de choisir entre ses valeurs culturelles, sa famille et le besoin de faire vivre sa famille.

L'Accord du lac Meech ne fait rien pour améliorer cette situation. L'Accord du lac Meech, monsieur le Président, est un anachronisme qui reflète l'absence de vision et de leadership du gouvernement conservateur. Notre dynamisme à nous, du Québec, est évident. Il est visible dans tous les domaines, économique, social, culturel et politique. Que ce soit le rôle important joué par le gouvernement provincial ou que ce soit dans le secteur privé où on voit la création de multinationales québécoises et l'engouement des jeunes Québécois pour les affaires. Je vous rappelle que pas moins de 10 000 étudiants suivent chaque année les cours de l'Institut des Hautes Études

Modification constitutionnelle de 1987

commerciales de l'Université de Montréal. Vu dans cette perspective, l'Accord ignore cette réalité québécoise et tente de nous faire croire qu'on a besoin de protection supplémentaire.

Croyez-le ou non, monsieur le Président, mais c'est au moment où les Québécois prennent leur place dans le Canada tout entier, au moment où des compagnies québécoises étendent leurs activités à travers le monde qu'on veut nous faire croire, qu'on veut nous proposer de bâtir un ghetto français dans un Canada unilingue anglophone. L'Accord mentionne explicitement les Canadiens d'expression française et les Canadiens d'expression anglaise. Nulle part n'est reconnue cette nouvelle génération de Canadiens bilingues pour ne pas mentionner ceux ou celles qui parlent plusieurs langues ou les autochtones qui ne parlent que la langue de leurs ancêtres. Et, bien sûr, on fait abstraction de ceux ou celles qui ne se considèrent ni Canadiens français ni Canadiens anglais mais Canadiens tout court, point, à la ligne.

Monsieur le Président, le citoyen canadien de l'avenir sera un être, femme ou homme, qui parle les deux langues avec brio et qui a conscience de faire partie d'une famille exceptionnelle, celle des Canadiens.

Je représente la circonscription de Laurier depuis huit ans en cette Chambre. J'ai essayé de démontrer pourquoi je crois que cet Accord est un recul par rapport à la dualité linguistique du pays. Et il y a d'autres aspects qui devraient également nous préoccuper, entre autres la possibilité des provinces de se retirer des programmes à coûts partagés, avec pleine compensation financière.

Dans ma circonscription qui est en pleine évolution, il y a un nombre élevé de personnes âgées, mais comme elle est située près de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université McGill, il y a aussi bon nombre d'étudiants. La circonscription a une population artistique importante. Il y a un grand nombre de familles monoparentales, en fait, le double de la moyenne nationale. La population est aux deux tiers d'origine canadienne-française, l'autre tiers étant composé en grande partie de Canadiens d'origine portugaise, d'origine grecque, d'origine italienne, d'origine latino-américaine, d'origine chinoise et d'origine vietnamienne. On a déjà dit de Laurier que c'est un carrefour d'idées. C'est une description que je crois appropriée à cause de la présence de personnes de différentes origines et de toutes les couches de la société.

Mais force est de constater, monsieur le Président, que beaucoup vivent dans des conditions difficiles - je pourrais mentionner les artistes, les jeunes et les mères de familles monoparentales. Souvent, ils n'ont pas d'emploi régulier. On leur offre du travail durant 10 à 20 semaines dans les programmes de création d'emplois. Après, c'est l'assurance-chômage, et 50 semaines plus tard, l'aide sociale si on n'a pas trouvé un nouvel emploi dans un autre programme gouvernemental.

Je suis convaincu que la seule façon de briser ce cercle vicieux est une réforme en profondeur de nos programmes sociaux, par exemple, par la création d'un régime universel de sécurité du revenu tel que recommandé par la Commission Macdonald. Ces questions soulèvent un intérêt important dans la circonscription de Laurier, mais la seule façon d'y parvenir, monsieur le Président, c'est à travers un programme à coûts partagés, et je crains que, avec l'Accord du lac Meech, il ne soit pas possible de le faire.